[Annexe 44b

NOTIFICATION D'OCTROI DE L'ALLOCATION POUR SOINS ET ASSISTANCE DANS LES ACTES DE LA VIE JOURNALIERE DANS UN CENTRE DE SOINS DE JOUR (Art. 34, 11° de la loi coordonnée du 14.07.1994)

CENTRE DE SOINS DE JOUR		Dénomination et Adresse	
N° d'agrément			
ORGANISME ASSUREUR		Dénomination et Adresse	
N° Mutualité ou Office régional ou Centre médical régional			
BENEFICIAIRE:			
Numéro d'inscription O.A.:			
NOM - Prénom: Date de naissance:			
Adresse:			
DECISION DE L'ORGANISME ASSUREUR			
Accord du			
pour l'accueil du bénéficiaire dans un centre de soins de jour.			
Remarques éventuelles:			
	Code titulaire		
	CT 1	CT 2	
ENGAGEMENT DE PAIEMENT			
L'organisme assureur s'engage à rembourser le montant de l'intervention suivant les conditions prévues par la réglementation en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités pour le bénéficiaire classé dans la catégorie F – Fd – D – Fp (1) à partir dujusqu'au			
Pour la mutualité ou l'Office régional ou le Centre médical régional.(1)			
Le responsable,			
Date:			
Signature - Nom:			
(1) Biffer les mentions inutiles.]			

- 122 -Mise à jour 31/2013